

**ELECTIONS DES REPRESENTANTS DES USAGERS
AU CONSEIL DE L'UFR DE PHARMACIE
Scrutin du 8 MARS 2022**

FORMULAIRE DE PROCURATION

N° de procuration :

Je soussigné (e) :

Mme/ M (nom patronymique, prénom) :,
membre du collège usagers et régulièrement inscrit(e) sur les listes électorales

Date de naissance :

Mail :

Composante d'inscription :

Diplôme préparé :

Bureau de vote de rattachement :

Donne procuration à :

Mme/ M (nom patronymique, prénom) :,
régulièrement inscrit(e), rattaché(e) **au même bureau de vote, au même collège** que moi

Date de naissance :

Composante d'inscription :

Pour voter en mes lieu et place aux élections des représentants des usagers aux instances
suivantes :

Conseil d'UFR

CEVU

Conseil Scientifique

Fait à Marseille :

Le.....

SIGNATURE

**La procuration sera considérée comme « établie » lorsque ce formulaire aura été
déposé, en main propre ou par mail selon le cas, dument rempli, signé et enregistré
auprès des services compétents, au plus tard la veille du scrutin, soit le 7 MARS 2022**

Il n'est pas nécessaire d'être en possession du présent formulaire le jour du scrutin.

Le mandataire devra toutefois se présenter au bureau de vote avec sa carte d'étudiant, ou à défaut une pièce d'identité en cours de validité (CNI, passeport, permis de conduire, carte de séjour avec photographie).

NB: La procuration doit être écrite lisiblement, non raturée et signée par le mandant.
Chaque électeur n'est titulaire **que d'un numéro de procuration**. En cas de modification de cette dernière (changement de mandataire par exemple), vous devrez vous rapprocher du service auprès duquel vous avez déposé votre procuration.